

Paris, le 10 juin 2024

**Lettre d'information aux porteurs de parts
du Fonds « MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS »**

(Part C FR0000970949 ; I FR0013430584 ; Part R FR0013430576 ; Part J FR0013430592 ; Part A FR0014001T08 ; Part B FR0014001SZ1)

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds commun de placement (FCP) « **MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS** » :

- Part C FR0000970949 ;
- Part I FR0013430584 ;
- Part R FR0013430576 ;
- Part J FR0013430592 ;
- Part A FR0014001T08 ;
- Part B FR0014001SZ1

et nous vous remercions de votre confiance.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Dans une optique de rationalisation de notre gamme d'OPC, nous souhaitons vous informer de notre décision de procéder à la transformation du FCP « **MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS** » en OPCVM nourricier de la classe d'actions TDA du Compartiment Maître « **MANDARINE GLOBAL TRANSITION** » de la SICAV MANDARINE FUNDS de droit luxembourgeois.

Un "fonds nourricier", dans le contexte de la gestion de fonds et de l'investissement, est un type de structure utilisé dans l'industrie des fonds d'investissement ; en l'espèce, un fonds nourricier est investi en permanence et en quasi-totalité dans un autre fonds, appelé le "fonds maître" et accessoirement en liquidités.

Le fonds maître Mandarin Global Transition est un compartiment de la SICAV Luxembourgeoise, soumise à la partie I de la Loi du 17 décembre 2010 dite « Loi OPC » telle que modifiée.

Le profil de rendement/risque a vocation à évoluer de manière très significative mais le SRI reste inchangé.

Le profil rendement risque peut potentiellement évoluer d'une manière significative les risques passés n'étant pas les risques futurs, surtout dans des marchés en évolutions rapides où les conditions passées ne préjugent pas nécessairement les conditions futures.

De plus, le fonds nourricier aura une performance inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

L'opération de transformation interviendra le 15/07/2024 sur la valeur liquidative du 12/07/2024.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts à tout moment, le fonds ne prélevant pas de commissions de rachat.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque	OUI
Augmentation du profil de rendement/risque	OUI
Augmentation des frais	OUI
Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque	Très significatif ⁽¹⁾



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Cette opération n'aura aucun impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Voici les principales différences entre votre fonds actuel et votre futur fonds.

Régime juridique et politique d'investissement	Avant MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	Après MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS
Objectif de gestion *	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS est un FCP dont l'objectif est d'offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée, une performance liée à un portefeuille investi en actions de sociétés internationales en privilégiant des entreprises qui prennent en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable en mettant en œuvre une stratégie ISR.	Le Fonds a pour objectif d'être investi en permanence à hauteur de 90% minimum dans le Compartiment Maître. Le Fonds investira dans la classe d'action TDA du Compartiment Maître « Mandarine Global Transition » de la SICAV Mandarine Funds, une SICAV de droit luxembourgeois et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion du Fonds est par transparence, le même que celui du Compartiment Maître. Cependant la performance du Fonds sera inférieure à la performance du Compartiment Maître en raison des frais propres au Fonds. <i>Le Compartiment Maître a pour objectif de réaliser une performance nette supérieure à MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) NR (l' "Indice"), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au travers d'un portefeuille diversifié composé d'actions</i>

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

		<i>d'entreprises, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques, dont le modèle économique, les produits ou services répondent, selon l'analyse de la société de gestion, significativement et positivement aux défis de la transition énergétique et écologique.</i>
Indicateur de référence	L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence. Aucun indicateur de référence existant ne reflète l'objectif de gestion du fonds majoritairement dédié à un univers thématique spécifique ne trouvant aucun équivalent dans les indices existants. Une telle comparaison ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur. L'indice sélectionné ci-dessous n'est donc pas représentatif du profil de risque supporté par le FCP mais est un indicateur de comparaison à posteriori possible : STOXX Global 1800, indicateur de référence global, calculé dividendes nets réinvestis. Ticker Bloomberg : SXW1R Index.	Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index). Il représente les marchés actions de pays développés et des pays émergents. L'indicateur de référence est libellé en euro. Code Bloomberg : NDEEWNR La performance de l'indicateur MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.
Changement dans la méthode de sélection des titres*	En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP MAM Transition Durable Actions est investi au travers d'un processus de sélection basé sur des critères qui favorisent une transition vers une économie durable. Il met en oeuvre une stratégie ISR en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Une fois l'univers thématique et ISR constitué par le département de recherche ISR de la société de gestion, l'analyse financière est basée sur les critères suivants : Notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille. Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs (rentabilité des capitaux investis, structure et solidité financière, ...) et sur des critères qualitatifs (analyse du secteur d'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel).	Le Fonds a pour objectif d'être investi en permanence à hauteur de 90% minimum dans le Compartiment Maître. Le Fonds investira dans la classe d'action TDA du Compartiment Maître (LU2786954508), et à titre accessoire en liquidités.

	Avant MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	Après MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	
Modification du profil de rendement/risque	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques *	Actions (en investissement) • Actions internationales de toute capitalisation boursière, sans privilégier de zone géographique : 75% min (en investissement) • Actions de pays émergents : 20% max • Actions de petites capitalisations boursières : 10% max Exposition actions 75% minimum	<i>Via l'investissement dans l'OPCVM Maître</i> Actions • Actions cotées de toute taille de capitalisation et de toute zone géographique : 80% min • Actions de pays émergents : 25% • Actions de petite ou moyenne capitalisation : 100% max • Actions chinoises catégorie A via Stock Connect et/ou de catégorie B : 10% max Exposition actions : entre 60% et 100%	+ + + + -
	Titres de créance et instruments du marché monétaire : 10% max, y compris les titres à caractère spéculatif non notés ou noté « High Yield »	<i>Via l'investissement dans l'OPCVM Maître</i> Titres de créance et instruments du marché monétaire : 20% max Pas de titres à caractère spéculatif non notés ou noté « High Yield »	+
	Titres intégrant des dérivés simples : 10% max	<i>Via l'investissement dans l'OPCVM Maître</i> Titres intégrant des dérivés simples : aucun	-

Frais	Avant MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	Après MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	- Parts C, R, A, B : 2,30 % TTC Taux maximum - Parts I, J : 0,90 % TTC Taux maximum	- Parts C, R, A, B : 1,75 % TTC Taux maximum - Parts I, J : 0,35 % TTC Taux maximum	
Frais indirects maximum	Non significatif	Se rapporter aux frais de gestion de l'OPCVM Maître (cf : Tableau ci-dessous)	
Commission de surperformance	15% de la différence entre la performance du fonds nette de frais de gestion fixes et de l'indicateur STOXX Global 1800 (SXW1R Index), si la performance du fonds est supérieure à l'indicateur. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.	NEANT	

Rappel des frais du Compartiment Maître :

	Commission de gestion*	Commission de surperformance	Commission de la banque dépositaire**	Commission de services***
Classe d'actions TDA	0,55%	15% de la surperformance au-delà du MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (all countries world index) NR	0,05% max	0,25% max

Modalités de souscriptions/Rachats	Avant MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS	Après MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS
Heure limite de centralisation des ordres	12 heures (Heure de Paris)	10 heures (Heure de Paris)
Règlement des souscriptions et des rachats	J+3 (Jours de bourse ouverts à Paris)	J+2 (Jours de bourse ouverts à Paris et à Luxembourg)

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 24/05/2024.

Les éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Si cette opération ne vous convient pas, nous vous rappelons que vous disposez de la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts du FCP **MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS** à tout moment.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel ou de votre distributeur.

Nous vous rappelons également la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Le prospectus et les Documents d'Informations Clés relatifs à l'OPCVM Absorbant ne seront pas modifiés en conséquence de la fusion.

Ces documents ainsi que les derniers documents annuels, périodiques et la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à :

Mandarine Gestion
30, Avenue Kléber
75016 – Paris

Le DIC et le prospectus sont aussi consultables sur le site internet de la société de gestion : www.mandarine-gestion.com

Enfin, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dan SAYAG
Directeur Général